



L'Inspecteur d'Académie

à

Monsieur le directeur de l'IUFM
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs chargés
de circonscription du premier degré
Mesdames et Messieurs les Principaux de collèges
avec SEGPA annexées
Mesdames et Messieurs les Professeurs des Ecoles
et Instituteurs

Inspection Académique

Boulevard Slama BP 3001 06201 Nice cedex 3

Téléphone 04 93 72 63 00

Télécopie 04 93 72 64 17

MeI ia06@ac-nice.fr

www.ac-nice.fr/ia06

Division du Personnel 1^{er} degré

DIPE II:

Affaire suivie par PELLE Christian Téléphone 04 93 72 63 57 Télécopie 04 93 72 64 78 Mél christian.pelle@acnice.fr <u>Objet</u>: Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologie scolaire Année 2006-2007

Réf. : - Décret n° 89-634 du 18.09.89 modifié par le décret n° 97-503 du 21.05.97 portant création du DEPS

- arrêté du 16.01.91 relatif au DEPS
- note de service N°2005-099 du 8.07.05

Les modalités d'accès au cycle de formation préparant au diplôme d'Etat de psychologie scolaire ont été définies par les textes cités en éférence, notamment celui du 18 septembre 1989.

- être instituteur ou professeur des écoles titulaire
- justifier de la licence de psychologie (en juin 2006 au plus tard) ;
- avoir effectué avant l'entrée dans le cycle de formation trois années de services **effectifs** d'enseignement dans une classe, équivalant à temps plein. Les services effectués en tant que "faisant fonction" de psychologue scolaire, éducateur en internat ou chargé de rééducation ne sont pas considérés comme de l'enseignement.

Les fiches de candidatures devront être retirées auprès de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs départementaux, qui les transmettront, revêtues de leur avis à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de l'AIS, qui me les adressera pour le 17 décembre 2005.

Tout dossier doit comporter:

- l'état civil
- la copie de la licence de psychologie ou de l'inscription à la licence
- le cursus universitaire
- la reconstitution détaillée de l'expérience professionnelle (lieux précis et durée des services)
 - l'indication éventuelle des formations suivies et des publications réalisées
 - dans tous les cas, une lettre de motivation dûment argumentée
 - une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif postal normal.

Les propositions départementales, après consultation de la CAPD, seront transmises au ministère pour le **20 janvier 2006**.

Les candidats doivent choisir le centre de formation le plus proche de leur domicile, soit pour notre département : l'IUFM d'Aix-Marseille en collaboration avec l'université d'Aix-Marseille I.

A l'issue de cette formation, il serait souhaitable que les candidats respectent l'obligation morale qui leur est faite d'exercer les fonctions de psychologue scolaire, pendant trois années consécutives, dans le département où l'admission au stage a été prononcée.

Bernard MACCARIO

FICHE CONCERNANT LES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ CANDIDATS AU DIPLÔME D'ÉTAT DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

		année scolaire :
NOM et PRÉNO NOM de JEUNE DATE de NAISS SITUATION de l ADRESSE PERS CORPS:	T: MS: FILLE: ANCE: FAMILLE: SONNELLE:	
DIPLÔMES :	☐ CAP ☐ DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIE ☐ DIPLÔME DE PROFESSEUR DE ☐ LICENCE DE PSYCHOLOGIE délivrée le	ES ÉCOLES □ EN COURS
L'ANNÉE D'EN	RVICES EFFECTIFS D'ENSEIGNEM TRÉE EN STAGE :	
ÉQUIVALANT	'ES D'EXERCICE DES SERVICES I À 3 ANNÉES À TEMPS PLEIN :	
CENTRE DE FO	RMATION DEMANDÉ:	
L'IA-DSDEN, CERTIFIE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS		
Le:	Signatu	re